

POLITIQUE RELATIVE AUX DÉPENSES DES SECTIONS LOCALES

Numéro de la politique :	Catégorie :	Type :
C-006	Conseil exécutif national	Section locale

Date d'entrée en vigueur :	Remplacement :
15 novembre 2014	NOUVEAU
Août 2015	Mise à jour
1 ^{er} juillet 2022	Mise à jour
7 novembre 2023	Mise à jour
1 février 2024	Mise à jour
1 janvier 2025	Mise à jour

POLITIQUE RELATIVE AUX DÉPENSES DES SECTIONS LOCALES

Unifor remboursera les dépenses des voyages effectués pour le compte du syndicat national en conformité avec les règlements de la section locale et à concurrence des maximums ci-après :

PAIEMENTS DE TEMPS PERDU

Les membres ne peuvent être remboursés que pour le salaire vraiment perdu (sans surtemps).

INDEMNITÉ FORFAITAIRE QUOTIDIENNE

1. **90 \$ par jour** plus les frais d'hôtel (lorsqu'un séjour de nuit est requis) sur présentation d'un reçu.
2. **45 \$ par jour** pour le jour de retour d'un séjour impliquant une nuit à l'extérieur, pourvu que la distance parcourue soit supérieure à 160 kilomètres.
3. **45 \$ par jour** pour un aller-retour le même jour, pourvu que la distance parcourue à l'aller soit d'au moins 160 kilomètres à partir du lieu de travail.
4. **20 \$ par jour** pour les menues dépenses pour des réunions de huit (8) heures, lorsque la distance parcourue est de moins de 160 kilomètres à l'aller, ou lorsque les repas sont fournis, par exemple au Centre familial d'éducation de Port Elgin.

KILOMÉTRAGE/ESSENCE

Payé au conducteur seulement

* À compter du 1 janvier 2025 : 0,72 \$ par kilomètres pour les 5 000 premiers kilomètres
0,66 \$ par kilomètres pour tous les kilomètres en excédent du seuil de 5 000 kilomètres.

HÔTEL

Chambre et taxes seulement (**les reçus doivent être soumis**). La distance doit être supérieure à 160 kilomètres à l'aller, sinon une **autorisation préalable** doit être accordée.

BILLETS D'AVION

L'achat doit avoir été **préalablement autorisé**.

AUTRES DÉPENSES

Toutes les autres dépenses doivent avoir été **préalablement autorisées** par votre représentant(e) national(e) (**les reçus doivent être soumis**).

LPkwsepb343